

# PYRALÈNE

Préfecture des Yvelines Versailles, le 2 août 1990  
Cabinet SIDPC

## Communiqué de presse

Le 10 juillet 1990 à 23 heures les services de Police et les Sapeurs-Pompiers de Versailles interviennent en raison du risque présenté par une remorque dont le support s'est enfoncé dans le sol. Cette remorque appartenant à la Société BTR (Bretagne Transports Routiers) est stationnée sur une aire aménagée en bordure de la R.N. 307 à la hauteur du Rond-Point de Verdun, sur la commune de Chesnay à environ 300 m de la première habitation.

Sur le plateau de la remorque les sapeurs-pompiers constatent notamment la présence de :

- 5 transformateurs électriques,
- 18 bidons de 200 litres marqués pyralène.
- Plus du sulfate de méthyle, on en faisait du gaz de combat (MDLR).

Une reconnaissance complète du chargement et du plateau effectuée par les sapeurs-pompiers indique que ceux-ci sont stabilisés. Aucune fuite liquide n'est alors décelée et un dispositif de surveillance allégé est maintenu jusqu'à 7 heures du matin. A 08h45 en présence du conducteur, un engin de levage a soulevé et attelé la remorque du tracteur sous la surveillance constante des sapeurs-pompiers.

Les services de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche n'ont relevé l'existence d'aucune trace visuelle d'écoulement de liquide à l'emplacement où se trouvait cette remorque.

Huit jours plus tard, le 9 juillet, l'Association pour la Protection de l'Homme et de l'Environnement "Robin des Bois", fait état des résultats de l'analyse de terre qu'elle a fait réaliser et dont les résultats font apparaître la présence de pyralène.

Les Services de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche à qui ces résultats ont été communiqués par cette Association ont demandé à être accompagnés sur place par un responsable de "Robin des Bois" afin que leur soit indiqué précisément le lieu où ce produit avait été recueilli.

Le 25 juillet, la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche prélève, au même endroit, soit à 3,5 m environ de l'emplacement présumé du support de la remorque, sur une surface précisément indiquée (10 cm x 10 cm) par le représentant de l'Association, un échantillon de terre. Ce dernier s'est révélé, le 26 juillet, imprégné de pyralène.

Des analyses de terre complémentaires ont été effectuées par deux laboratoires dans la journée du 27 juillet. Il apparaît que les dix prélèvements effectués sur l'ensemble de l'aire de stationnement permettent d'affirmer que la présence de PCB (pyralène) est insignifiante, le taux maximum relevé étant de 10 PPM.

Cependant, à l'endroit qui avait été indiqué le 25 juillet dernier, sur une surface de 10 cm x 10 cm ainsi qu'à l'emplacement du pied de la béquille de la remorque, il s'est produit un écoulement de très faible quantité, sans aucun risque pour la santé publique ou l'environnement mais dont la concentration dépasse les normes admissibles. Aussi, la terre souillée a été enlevée et placée en container par une entreprise spécialiste dès le mercredi 1er août au matin. A l'issue de cette opération l'aire de stationnement a été remise en état et rendue à l'usage public.

CE NUMERO A ETE REALISE PAR :  
CATHERINE AUDEBAUD, JACKY  
BONNEMAINS, STEPHANE CHARTIER,  
BRUNO CONGAR, LAURENT DELGAL,  
MARLENE KANAS, BRIGITTE  
ROBINDORE, PATRICIA SOUDJ;

MIS EN PAGE PAR PARIS-EST.

Imprimé sur papier recyclé par  
Imp. Oudeville - 34 rue Lebrun,  
75013 Paris.

Lettre mettant un terme au boycott le plus fulgurant de toute l'histoire. Elle répond à une mise en demeure de Robin des Bois. La chance sourit aux audacieux. On a envoyé notre courrier le 21 avril en ignorant que les conserveurs de thon tenaient leur assemblée générale annuelle le 25. Résultat, à l'unanimité, la profession française s'engage à ne plus acheter de thon pêché sur les dauphins alors qu'aux Etats-Unis, seul un conserveur représentant 40% du marché a pris le 14 avril un engagement similaire après deux ans de pression écologiste initiée par Earth Island Institute de San Francisco.

La balle est maintenant dans le camp du Mexique et des autres pays latino-américains et des Etats Unis qui doivent réviser des techniques de pêche vieilles de 30 ans et responsables de la mort de 3 à 6 millions de mammifères marins.

Envoyée à "Monsieur Robin des Bois" par le WWF Hong Kong, cette lettre résume ce qui est sans doute le plus grand succès de notre association. En automne 1985, nous avons déterré dans un livre de la bibliothèque de Beaubourg quelques lignes sur l'ivoire végétal et nous avons, bille en tête, décidé de promouvoir l'ivoire végétal en tant que substitut à l'ivoire d'éléphants. En 5 ans, les médias du monde entier ont parlé de l'ivoire végétal et les professionnels nous ont questionnés. Lors de la dernière conférence du CITES, nous avons distribué des boules d'ivoire végétal à tous les délégués, y compris aux asiatiques. Aujourd'hui, la cueillette de l'ivoire végétal est une ressource pour les indiens et des Etats d'Amérique du sud, les éléphants respirent et comme le souligne le WWF, de plus en plus d'ateliers de Hong Kong travaillent l'ivoire végétal. Une limpide illustration de la force de dénonciation et de proposition de Robin des Bois.